

KMC2 Géolocalisation

La version 2.0.40 de KMC2 apporte des fonctions permettant de géolocaliser les équipements.

Pour cela, il faut bien sûr que la localisation soit activée sous Android et puisse être évaluée.

Dans certains cas, il peut être nécessaire d'activer le service de localisation "Précisions de la localisation" via le menu Localisation ou Position de l'application Paramètres.

KMC propose 2 méthodes pour obtenir la position d'un équipement

- interroger l'agent
- utiliser le mode perdu

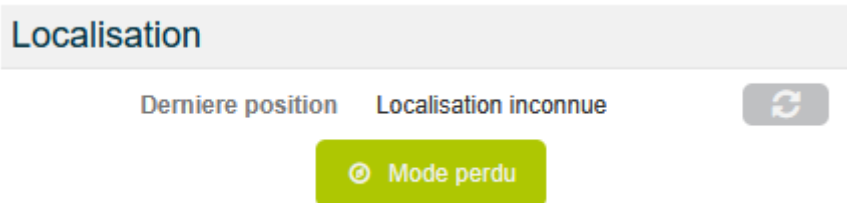
Interrogation de l'agent KMC

Il est tout d'abord possible d'interroger directement l'agent KMC qui reportera la dernière position connue au serveur KMC.

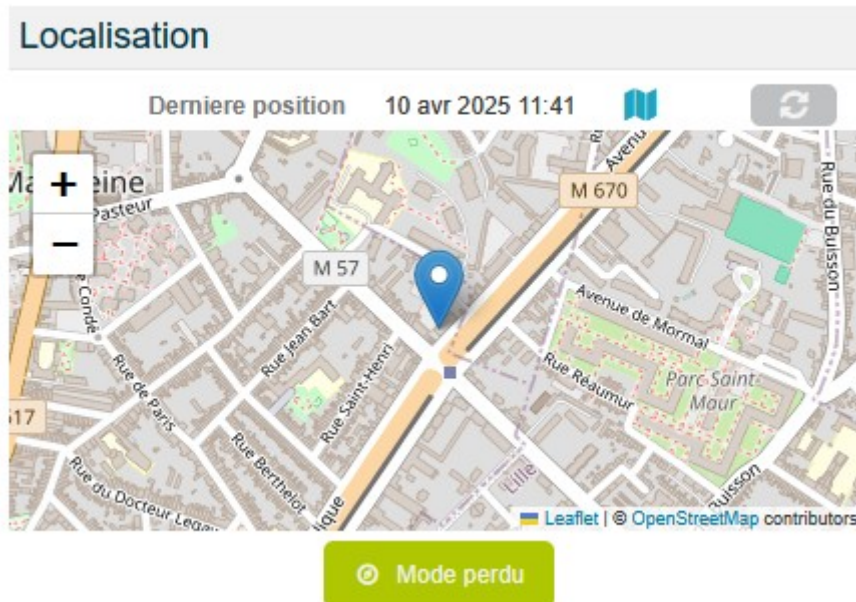
Si le serveur KMC n'est pas joignable, les données de localisation ne peuvent pas être obtenues.

Cela peut être le cas si l'agent KMC est inscrit sur l'adresse interne d'un serveur KWARTZ ou d'une KmcBox.

Pour interroger l'agent, il faut ouvrir la page de l'équipement et dans la section "Localisation" cliquer sur le bouton "Demander la position"



une fois la localisation obtenue, celle ci est affichée sur une carte avec la date à laquelle elle a été évaluée :



L'icône  permet d'ouvrir OpenStreetMap à l'emplacement dans un nouvel onglet.

La localisation peut être rafraîchie via le bouton "Demander la position"



Enfin, le bouton mode perdu ouvre une page dédiée à ce mode pour l'équipement.

Mode perdu

Le mode perdu est la seconde méthode pour obtenir la localisation d'un équipement. *Elle nécessite au moins Android 11.*

Cette fonctionnalité désactive l'accès à l'appareil et communique sa position au serveur KMC via les services Google.


Vous pouvez activer le mode Perdu à distance pour verrouiller et localiser vos équipements

- Cela fonctionne même si le serveur KMC n'est pas joignable
- mais **n'est efficace que si un code de déverrouillage Android a été défini.**

Si l'équipement n'est pas récupéré après avoir activé le mode perdu, vous avez toujours la possibilité de l'effacer à distance.

Pour activer le mode perdu, il faut préciser votre organisation et compléter au moins un message à afficher, un mail de contact ou une adresse de retour.

Activer le mode perdu ×



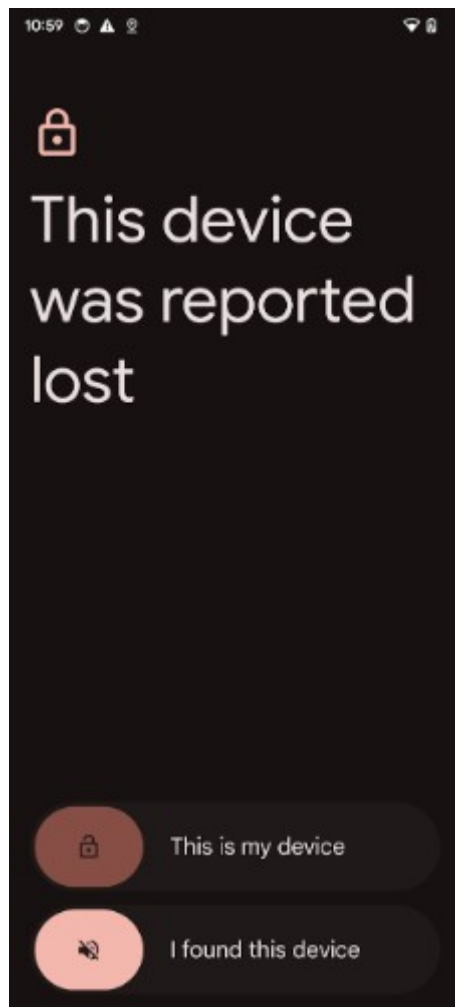
Pour activer le mode perdu, il est préférable que l'équipement soit verrouillé par code PIN / mot de passe.

Le mode perdu ne peut être activé si le mot de passe a été réinitialisé il y a moins de 12 heures.

Merci de compléter au moins un de des champs ci dessous.

L'équipement passe dans un premier état où il est verrouillé et sonne pendant 5 minutes.
L'utilisateur peut alors

- confirmer que l'équipement lui appartient en indiquant son code de déverrouillage
- arrêter la sonnerie en utilisant le bouton « I found this device »



Au bout de cinq minutes, si l'appareil n'est pas déverrouillé par l'utilisateur ou si le mode Perdu n'est pas arrêté par la console KMC, **les données de localisation de l'appareil seront transmises toutes les minutes.**

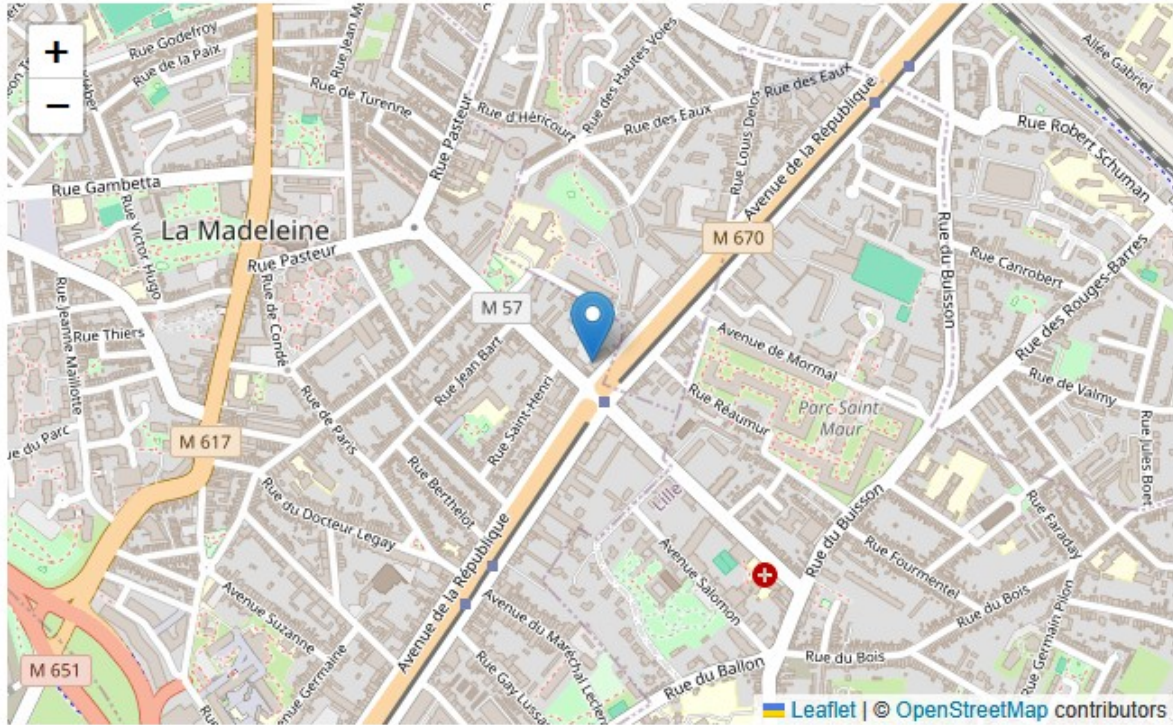
Le mode perdu peut être alors arrêté

- à distance via la console KMC,
- ou si l'utilisateur déverrouille l'équipement en saisissant le code de déverrouillage.

Localisation

Dernière position 02/04/2025 11:32:13

39 %



Opération

Commande envoyée

Résultat

Démarrage mode perdu

02/04/2025 09:54:37

Succès

Date tentative déverrouillage

Résultat

02/04/2025 11:32:15

Succès

Il n'est parfois pas autorisé d'activer le mode perdu notamment

- si l'utilisateur a fait sortir l'équipement du mode perdu il y a moins de 12h
- si le code de déverrouillage a été modifié il y a moins de 12h

Voir aussi cette documentation sur [le mode perdu Android](#)

Éligibilité

Si votre licence ne vous permet pas d'utiliser les fonctions de géolocalisation. La page d'un équipement affichera ceci

Localisation

Votre licence ne vous donne pas accès à la localisation